

Collaboratrices et collaborateurs externes :

Six personnes sont impliquées actuellement dans le projet en tant que collaborateurs externes ainsi que le Centre de Médiation.

10.2 Autonomie / Hétéronomie de l'élève médiateur

Étude comparative entre quatre expériences européennes de médiation scolaire

1. Synthèse de la problématique

Dans un travail précédent, l'auteur a effectué une recherche-action sur la mise en place d'une expérience de médiation par les pairs en milieu scolaire. Elle avait alors constaté que le degré d'autodétermination accordé aux élèves médiateurs était éminemment variable. Comme l'esprit de la médiation promeut respect des personnes, confidentialité et autonomie, elle s'était interrogée sur la mise en œuvre concrète de ces notions dans ce type d'expériences.

Cette étude tente une première approche de l'évaluation de l'autonomie et de l'hétéronomie de l'élève médiateur, en Europe, à travers l'examen de quatre situations particulières dans quatre pays. L'auteur précise sa méthodologie, explicite la conception de ses outils de recueil de données et commente ses résultats pour quatre établissements.

2. Moyens mis en oeuvre et méthodologie

L'auteur a demandé à des connaissances dans le milieu de la médiation de la mettre en contact avec des établissements scolaires où existaient des projets de médiation scolaire par les pairs et en a ainsi retenu quatre : un collège en Angleterre et un en France, un lycée au Luxembourg et un institut en Catalogne. Elle a, parallèlement, établi un questionnaire à choix multiples, non exclusifs, avec possibilités de commentaires. Ses neuf rubriques suivent la chronologie d'un projet : information, formation, suivi des médiations, écrits concernant les médiations, puis signalétique de la personne et de son établissement. Pour réduire le biais de conformité les points de son étude sont volontairement dispersés. Ce questionnaire est envoyé par courriel avec mode d'emploi, dans la langue de l'interlocuteur.

Pour recueillir les données auprès des élèves médiateurs elle a rédigé dix affirmations à leur proposer en échelle d'attitude. Soucieuse de leur proposer un outil rapide et ludique qui les incite à participer, elle leur fait évaluer leur degré d'adhésion en indiquant une position sur une règle graduée portant un dégradé de couleur. Elle a décomposé sa variable terminale, autonomie/hétéronomie de l'élève médiateur en quatre variables intermédiaires et déterminé pour celles-ci des critères concrets et mesurables. À savoir :

- Degré de mise en œuvre du Principe d'Égalité Démocratique, PED : accessibilité à l'information, réduction de l'écart hiérarchique côté adultes et côté élèves.
- Degré de mise en œuvre du Principe de Liberté Démocratique, PLD : choix de suivre la formation, retrait ponctuel possible, choix d'être médiateur, obligation, ou non, de faire des médiations, possibilité de refuser de faire une médiation.
- Degré de Confiance dans la Capacité d'apprécier, d'Évaluer, de juger, CCE, de l'élève : possibilité de proposer une médiation, d'assister ou de ne pas assister aux réunions, possibilité d'en organiser, présence, ou non, d'adulte aux médiations, lieu de décision de ce qui est communiqué aux adultes oralement et par écrit.
- Degré de Confiance dans la Capacité à Gérer, CCG, matériellement l'exercice de la médiation. Pour celle-ci, elle n'a retenu que deux critères : gestion des rendez-vous et suivi des médiations.

Pour chaque site, elle a collecté les questionnaires de deux adultes encadrants et interrogé elle-même tous les élèves médiateurs au Luxembourg et en France. En Angleterre, un tiers d'entre eux l'ont été par une étudiante et en Catalogne, la procédure prévue n'a pas été suivie, deux tiers des médiateurs ont rempli eux-mêmes la fiche en questionnaire.

3. Résultats

Après dépouillement, site par site, elle a comparé les résultats des enquêtes des adultes, critères par critères afin d'éclairer les disparités.